

Code du balisage © FFRP

| Jalonnement des itinéraires | Promenade et Randonnée |
|-----------------------------|------------------------|
| Continuité | — |
| Changement de direction | ⌋ |
| Mauvaise direction | ✕ |



A savoir, à quelques pas

C'est en mai 1906 que Jean-Baptiste et Augustine Valdie acquièrent la ferme de Vaunaval et ses dépendances. Ils réalisent alors un terrain de boule de fort, une butte de tir à la carabine distractive, un terrain de football, des séances de cinématrographe, un café-restaurant, une salle de bal avec un piano mécanique. Le lieu se nommait Luna-Park.

Source : *Chronique du Lude 1900 1920* de Jacques Bellanger

Charte du randonneur

Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs. Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage. Pour garantir la viabilité et la pérennité de ce réseau, nous vous invitons à :

- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Ne pas abandonner vos détritrus
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Rester sur les sentiers
- Maintenir les chiens en laisse
- Ne cueillir ni fleurs ni plantes

Le Château du Lude est l'un des plus beaux exemples de l'architecture de la 1^{ère} Renaissance française. La forteresse d'origine est édifiée du X^e au XV^e siècle, sur les rives du Loir, afin de défendre l'Anjou contre les incursions des Normands, puis des Anglais durant la guerre de 100 ans. Gilles de Rais, le légendaire Barbe Bleue, y livre un combat victorieux avant de rejoindre Jeanne d'Arc à Orléans. Le chambellan de Louis XI, Jehan de Daillon, prend possession du domaine du Lude à la fin du XV^e. Il transforme la forteresse en une élégante demeure de plaisance, que ses descendants embelliront durant 2 siècles. On leur doit la façade Renaissance de style italien et la cour d'honneur aux plaques de marbre. Le Château reçoit alors des hôtes illustres : Henri IV, Louis XIII et la Marquise de Sévigné. En 1751, Le Lude devient la propriété de Joseph Duvelaër, chef du Conseil de la Compagnie des Indes. Sa nièce, la Marquise de La Vieuville, édifie l'aile classique de style Louis XVI, et défend le Château pendant la Révolution. Ses descendants, les Talhouët-Roy, entreprendront tout au long du XIX^e de vastes travaux de restauration. Depuis 250 ans dans la même famille, le Lude est aujourd'hui la propriété du Comte et de la Comtesse Louis-Jean de Nicolay, qui poursuivent la tradition de restauration et d'embellissement, notamment par la création de nouveaux jardins. La richesse et la diversité des styles qui caractérisent le Château du Lude se retrouvent aussi dans la décoration intérieure et son mobilier.



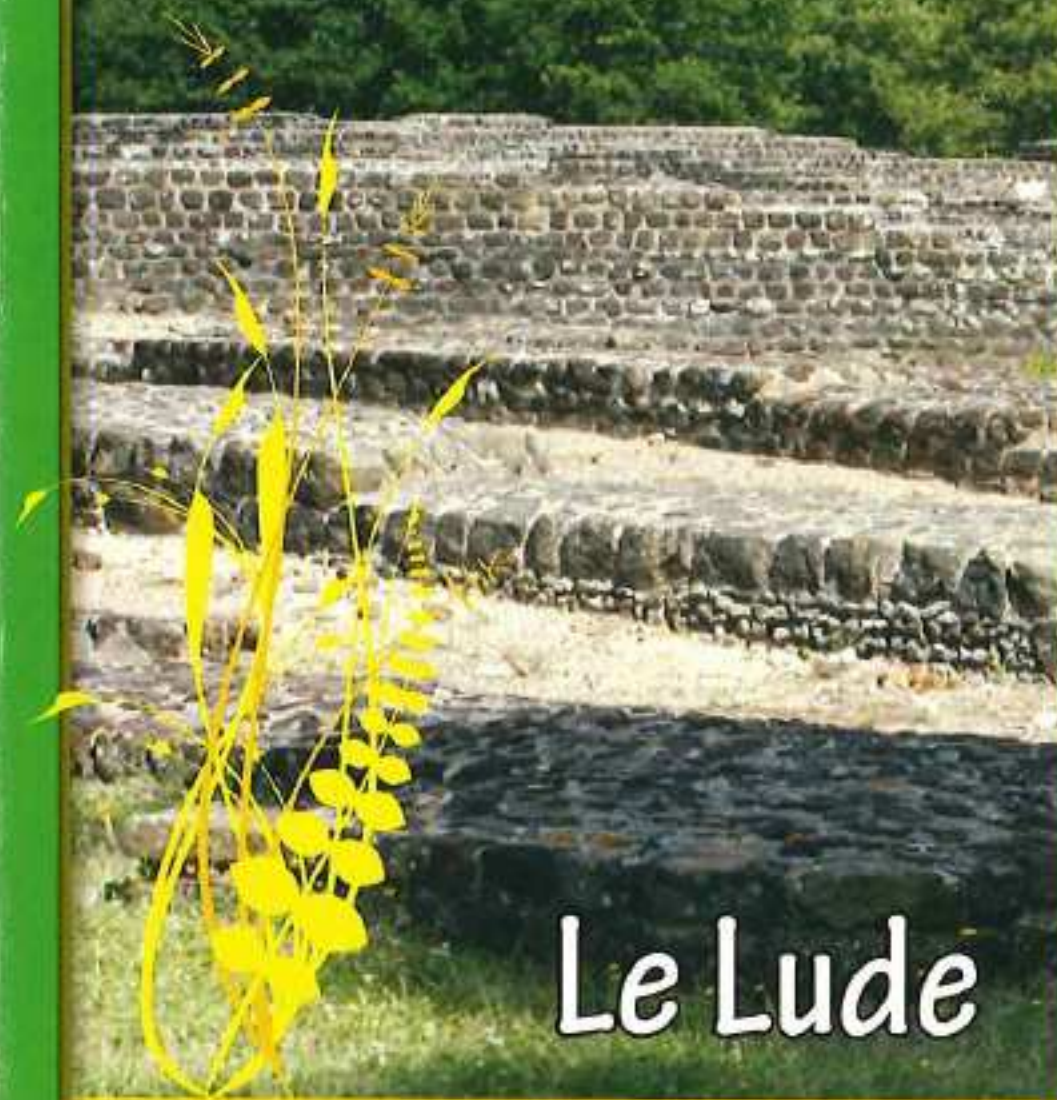
Source : <http://www.tourisme-bassinludois.fr>

Les traces de l'occupation humaine de la région à l'époque romaine sont nombreuses. Les fouilles menées sur le site archéologique de Cherré, implanté sur les anciennes frontières de trois peuplades gauloises, les Cénomans, les Andécaves et les Turones, ont permis de mettre à jour un théâtre, un forum,



un temple, des thermes ainsi que les vestiges d'un aqueduc.
Source : <http://fr.wikipedia.org>

Randonnée



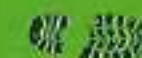
Circuit de Cherré



www.cc-bassinludois.fr





www.ville-lelude.fr

O.T. Le Lude : 02 43 94 62 20



Circuit couleur **jaune** de 18 km au Lude

Circuit couleur jaune de 18 km

Départ  du Château du Lude  prendre la route du Mans et immédiatement la direction du centre équestre, puis à 50 mètres débiter le circuit en suivant le GR (balisage rouge et blanc) en prenant le sentier boisé sur la droite. Arriver à la route au lieu-dit « Le Gravier », prendre le chemin en face, toujours tout droit, traverser une petite route au lieu-dit « Les Chartres ». * Suivre le balisage du GR, le sentier en zigzag jusqu'à « La Perrinière ». Au lieu-dit, avant les habitations, il faut prendre le sentier à droite qui s'enfonce dans la forêt (indication jaune A7), toujours tout droit jusqu'à la route, prendre le chemin en face. A la sortie du bois en suivant le sentier prendre le 1^{er} chemin, passer « Les Perrières », près de caves, « La Coutière ». A l'intersection prendre en face « La Fagaudière », « La Petite Coutière ». Quitter la petite route pour un sentier qui longe les étangs et à l'intersection à droite vers le sentier A5 jaune. Arriver à la route, se rendre à droite vers les « Ruines Archéologiques »  Puis suivre la route à gauche D188 en direction de La Chapelle aux Choux. Passer le lieu-dit « La Parentière, tourner à droite à la « Ferme de Cherré » (indication jaune), contourner la propriété et revenir sur la route. Passer « La Gravière » tout en longeant Le Loir, « Cherré », « La Papeterie », tourner à droite sur le chemin et reprendre la route en laissant « Le Yau », « La Hararie », jusqu'au croisement, prendre à droite à « Nevillay » (indication GR35). Passer le lieu-dit « Les Charbotières », « La Mandrousière », « Vauboulin » et suivre le 1^{er} chemin à droite au lieu-dit « Le Bournais Bas » avec les indications GR, à une intersection prendre à droite et de suite à gauche (GR). Arriver au « Haras du Tronchet », ** poursuivre le GR jusqu'à la route où il faut prendre à droite. Passer le lieu-dit « Les Malfrairies ». A droite de la station de pompage, prendre le chemin qui se poursuit à gauche. Aller jusqu'à « Malidor », traverser deux passerelles où se trouve « La Norria » (ancienne roue à eau) puis la base de plein-air et golf miniature. Sur le parking prendre la petite portion de route puis le 1^{er} chemin à gauche. Suivre le sentier jusqu'à « La Jumenterie ou Maternité à chevaux », puis à droite sur une petite route, au bout à gauche pour rejoindre la Route du Mans puis le Château du Lude 

* Variante plus courte (en pointillés jaunes) : après « Les Chartres », faire 500m sur le GR et prendre un chemin à droite jusqu'à « La Forgetière ». Traverser après « la Petite Forgetière » et en face de « La Marquerie », prendre « La Guérinière », continuer sur le sentier toujours tout droit, longer le bois, passer près de « Le Tertre », passer dans le bois jusqu'à l'approche du « Haras du Tronchet », prendre à droite pour reprendre le GR (et finir en poursuivant la rando à partir des **)

